

Offre de travail et travail féminin

Pierre Harvey

Volume 35, Number 1, April–June 1959

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1001360ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1001360ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (print)

1710-3991 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Harvey, P. (1959). Offre de travail et travail féminin. *L'Actualité économique*, 35(1), 121–130. <https://doi.org/10.7202/1001360ar>

Offre de travail et travail féminin

Dans son rapport annuel pour l'année 1957, le Gouverneur de la Banque du Canada écrivait ce qui suit:

«Au cours des douze mois de 1957, les effectifs ouvriers du Canada ont augmenté d'environ quatre pour cent, soit à un rythme annuel double de celui des quatre années précédentes (...). Une des raisons de l'expansion exceptionnelle de la main-d'oeuvre en 1957 fut le niveau élevé de l'immigration. L'autre raison majeure fut le maintien d'un taux de participation exceptionnellement élevé; en d'autres termes, une forte proportion de la population en âge de travailler, ou bien occupait un emploi ou bien s'en cherchait un.»¹

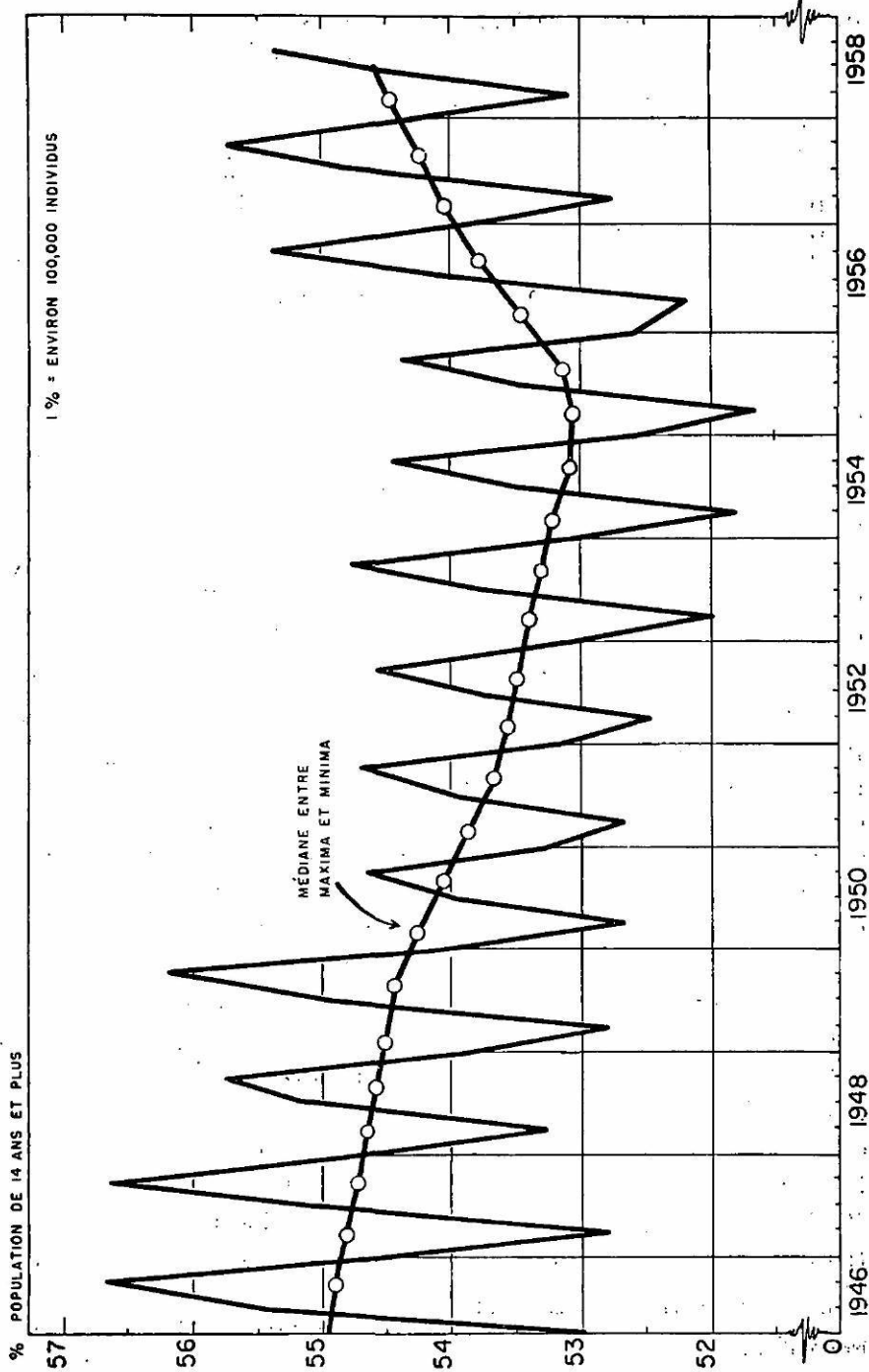
Mise à part la question de l'immigration, cette constatation signifierait qu'au cours de l'année en cause, l'offre de travail des Canadiens était nettement supérieure à ce qu'elle était auparavant. On sait, par ailleurs, qu'en courte période, les taux de participation varient relativement peu dans un pays donné². Comment alors expliquer cette brusque augmentation de l'offre de travail? C'est à explorer quelques-uns des aspects de ce problème que sera consacré le présent commentaire. Le problème présente, en effet, un intérêt certain, d'abord du point de vue de l'analyse économique: les déterminants de l'offre globale de travail sont en effet peu connus et l'examen des comportements du marché du travail sous certaines circonstances déterminées pourra peut-être finir par éclairer la question. Le problème est intéressant aussi au point de vue de la politique économique, dans la mesure surtout où l'État se propose de maintenir, de façon constante, le marché du travail au niveau de plein emploi: si l'offre de travail est aussi élastique, la notion de plein emploi apparaît extrêmement imprécise, et même pratiquement indéfinissable, du moins pour les fins d'une politique économique quantitative.

Si on examine les «taux de participation» depuis la fin de la guerre, une lente évolution semble se dessiner: de 1946 à 1951-1952, le déclin est constant et les taux se trouvent progressivement ramenés à leur niveau d'avant-guerre; de 1951-52 à 1955, la chute est plus lente et la stabilisation presque totale, mais ensuite, le mouvement se renverse et les taux montent rapidement jusqu'en 1958, alors qu'un nouveau déclin s'amorce. Occupons-nous particulièrement de la période 1953-1958, celle qui débute avec des

1. Rapport au Ministre des Finances, p. 12.

2. Cf. sur ce point: *Labor force under changing income and employment*, C. D. Long, N.B.E.R., New-York, 1958.

Taux de participation de la population canadienne



taux revenus à leur niveau d'avant la mobilisation générale de 1940-45.

Dans cette période, l'écart entre le niveau le plus bas de participation et le niveau le plus élevé semble être quand même assez étroit: de deux pour cent, environ, de la population de 14 ans et plus. Il n'en reste pas moins cependant que cette variation représente elle-même une addition de plus de 200,000 individus à l'ensemble de l'offre de travail, ce qui est loin d'être négligeable. Par ailleurs, le point le plus bas de la participation à la vie active semble se situer au cours de l'hiver 1954-55, la récession venant alors accentuer la tendance générale à la baisse amorcée à la fin des hostilités. Le renversement semble se situer au printemps de 1955 et la montée des taux est ensuite continuée jusqu'à la fin de 1957, avec une accélération particulièrement sensible au cours de l'année 1956. Le phénomène noté par le Gouverneur de la Banque du Canada ne semble donc pas avoir été particulier à l'année 1957, mais concerner plutôt toute la période de conjoncture ascendante, depuis 1955 jusqu'au milieu ou même à la fin de 1957. À l'analyse, il apparaît aussi que c'est la population féminine qui est à peu près exclusivement responsable du renversement de tendance signalé.

Si on compare, en effet, le comportement de la population féminine à celui de la population masculine au cours de la période qui nous intéresse, le contraste est frappant. D'abord, alors que les taux de participation masculins fléchissent jusqu'en 1954-55, dans le cas de la population féminine, la chute se termine dès 1949-50. De 1949-50 jusqu'à 1954-55, les taux de participation se trouvent parfaitement stabilisés pour s'orienter très nettement à la hausse avec l'année 1955. Enfin, en 1958, les taux de participation de la population féminine restent à peu près au niveau atteint en 1957 alors que dans le cas de la population masculine, après la légère montée de 1955 à 1957, il y a en 1958 retour à des taux comparables et même inférieurs à ceux de 1955. Il semble donc, au total, que si l'offre de travail s'est trouvée sensiblement gonflée depuis quelques années, c'est surtout par suite d'un afflux, sur le marché du travail, de contingents féminins de plus en plus nombreux.

Cette différence de comportement de la population masculine et de la population féminine peut être analysée de plusieurs façons. Nous allons d'abord comparer les variations des taux de participation masculins et féminins pour l'ensemble des deux groupes; nous chercherons ensuite à déterminer quelles sont pour chaque groupe les catégories d'âge qui sont surtout responsables des transformations que la première série de comparaisons aura permis de déceler.

Nous avons d'abord voulu savoir comment se présentaient les taux de participation de la population féminine en fonction des taux masculins, pour la série des années concernées, en prenant en considération, à la fois, toutes les influences résultant soit des variations saisonnières, soit des accroissements de population, soit de toutes autres causes, mais pour une population féminine maintenue elle-même constante. Pour y arriver, nous avons calculé pour chacune des années 1953 à 1958, une fonction reliant les taux de participation féminins aux taux masculins pour chaque mois, les taux masculins étant pris comme variables indépendantes et les taux féminins comme variables dépendantes. Comme les taux masculins varient, en gros, entre 80 et 86 p.c. et les taux féminins entre 21 et 28 p.c., nous avons construit le tableau suivant permettant de suivre, d'année en année, l'évolution des relations «normales» unissant les taux féminins aux taux masculins.

Tableau I
Taux de participation des femmes à la population active (Y)
en fonction des taux de participation de la population
masculine (X), Canada, 1953-1958¹

| Années | Taux masculins (X) | | | | |
|-----------|--------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| | 80.0 | 81.0 | 82.0 | 83.0 | 84.0 |
| | Y ₁ | Y ₂ | Y ₃ | Y ₄ | Y ₅ |
| 1953..... | 22.4 | 22.7 | 23.0 | 23.3 | 23.6 |
| 1954..... | 23.4 | 23.5 | 23.6 | 23.7 | 23.8 |
| 1955..... | 23.6 | 23.7 | 24.1 | 24.3 | 24.6 |
| 1956..... | 24.4 | 24.6 | 24.8 | 24.9 | 25.2 |
| 1957..... | 25.4 | 25.6 | 25.7 | 25.9 | 26.0 |
| 1958..... | 25.7 | 26.0 | 26.3 | 26.6 | 26.9 |

1. Pour chacune des années concernées, une fonction de la forme $Y = aX + b$ a été calculée et c'est à partir de ces fonctions que le tableau ci-dessus a été lui-même construit.

À partir de ce tableau, on peut constater que sur la base de la population féminine de 14 ans et plus en 1953, et quel qu'ait été selon les saisons le comportement de la main-d'œuvre masculine, l'afflux de la population féminine sur le marché du travail entre 1953 et 1958 devait contribuer à ajouter, en gros, environ 160,000 individus à l'offre globale de travail. Si on note par ailleurs que, de 1953 à 1958, la population féminine de 14 ans et plus a augmenté elle-même de 14 p.c., le changement d'attitude de la population féminine vis-à-vis le travail hors du foyer, additionné à l'accroissement de la population féminine, a contribué à augmenter l'offre de travail de 180,000 à 200,000 individus. Pendant cette même période, les taux de participation de la population masculine restaient à peu près stationnaires et avaient même tendance à décliner.

La comparaison, d'année en année, des deux séries de taux ne manque pas d'intérêt. Pour rendre cette comparaison plus facile, étant donné l'ampleur et les nombreuses déformations que subissent à la fois les variations saisonnières de ces taux, nous avons calculé, pour la population masculine et pour la population féminine, une fonction annuelle en prenant cette fois le temps (mois) comme variable indépendante. À partir de ces deux séries de fonctions, nous avons calculé et pour la population masculine et pour la population féminine une série de taux «normaux» pour le milieu de chaque année. Comme par ailleurs les deux populations sont d'importance égale en chiffre absolu et qu'une variation de un pour cent dans l'un et l'autre cas représente une même quantité d'individus, nous nous sommes contentés de considérer, dans le cas des hommes la dizaine allant de 80 à 90 p.c. et dans le cas des femmes, celle de 20 à 30 p.c., section correspondant aux marges de variations respectives des deux séries de taux de participation. Le tableau II, ci-dessous, permet de constater la différence de comportement annuel des deux séries.

On voit mieux, sur ce petit tableau, comment les taux masculins sont restés stables, dans l'ensemble de la période, tout en enregistrant par une chute sensible de niveau la récession de 1954 et celle de 1957-58. De 1954 à 1958, par contre, les taux de participation féminins ont été constamment à la hausse. Et nous sommes alors en mesure d'expliquer un peu mieux le gonflement de l'offre

Tableau II

Taux normal, mi-annuel ($y=6a+b$) de participation de la population à la population active, selon le sexe, Canada, 1953-58¹

| | 1953 | 1954 | 1955 | 1956 | 1957 | 1958 |
|-------------|------|------|------|------|------|------|
| Hommes..... | 3.3 | 3.2 | 3.0 | 3.3 | 3.3 | 2.0 |
| Femmes..... | 4.0 | 4.0 | 4.8 | 5.8 | 6.6 | 6.9 |

de travail noté par le Gouverneur de la Banque du Canada. On voit en effet qu'il s'agit d'une combinaison, d'une part, d'une reprise de l'offre de travail après le retrait conjoncturel de 1954-55 et d'autre part, du début du reflux de la population féminine sur le marché du travail après la période de stagnation qui avait suivi la reconversion de l'économie de guerre à l'économie de paix.

Après cette première série de constatations, une question vient immédiatement à l'esprit: ces comportements qui concernent l'ensemble de la population masculine et de la population féminine se retrouvent-ils exactement les mêmes par catégories d'âges, ou certaines catégories sont-elles plus que d'autres responsables des mouvements de l'ensemble? Pour avoir une idée du rôle joué par les différents groupes d'âges dans l'évolution de l'offre de travail, nous avons calculé pour chaque groupe d'âge une fonction représentant la tendance des taux de participation entre 1954 et 1958, puisque c'est à partir de 1954 que le mouvement général à la hausse s'amorce. Les coefficients angulaires des courbes traduisant ces fonctions ont ensuite été multipliés par 60, le nombre de mois constituant la période étudiée, ce qui nous permet de comparer les unes aux autres les variations de niveau des diverses courbes, de 1954 à 1958, en ignorant, bien entendu, les constantes. Les résultats de ces calculs se trouvent groupés au tableau III ci-dessous.

On retrouve, naturellement, sur ce tableau le fait de la quasi-stabilité des taux de participation masculins et l'accroissement de plus de trois points des taux de participation féminins². Mais

1. Dans le cas des taux masculins, il faudrait lire en réalité: 83.3 p.c., 83.2 p.c., etc. De même dans le cas des taux féminins, il faudrait lire: 24.0 p.c., 24.8 p.c., etc. Pour rendre la comparaison plus directe, seule la dizaine significative a été retenue.

2. Comme les droites de régression excluent ici la période de stabilité de 1953, les angles se trouvent augmentés.

Tableau III

Variation de niveau des droites décrivant la tendance des taux de participation par catégorie d'âge et par sexe, en p.c. de chaque catégorie, Canada, 1954-58¹

| | A | B | C | D | E | F |
|-------------|-------|-----------|-----------|-----------|-----------|----------------|
| | Total | 14-19 ans | 20-24 ans | 25-44 ans | 45-64 ans | 65 ans et plus |
| Hommes..... | 0.09 | -3.85 | -0.53 | 0.80 | 1.90 | 0.15 |
| Femmes..... | 3.70 | -0.73 | 0.80 | 4.02 | 7.95 | 2.00 |

on peut aussi constater les disparités des comportements, selon le sexe, des différents groupes d'âge. Dans le cas des hommes, la participation à la vie active se trouve réduite pour les personnes de moins de 25 ans et augmentée pour les autres, la réduction étant particulièrement sensible pour les garçons de 14 à 19 ans. Dans le cas des femmes, tous les taux de participation se trouvent à la hausse, sauf pour les personnes de moins de 20 ans, l'accroissement étant particulièrement marqué dans le cas des femmes de 45 à 64 ans.

Il s'agit là cependant de variations de taux, eux-mêmes calculés en pourcentage de l'ensemble de la catégorie d'âge concernée et ceci pour chaque sexe. L'influence de ces transformations sur l'offre globale de travail est elle-même fonction non seulement de ces changements de comportement, mais aussi de l'importance relative de la catégorie dans l'ensemble de la population. Or, on peut considérer, en gros, que la population de 14 ans et plus se répartit comme suit, au début de la période en examen, entre les catégories d'âge concernées:

| | | | |
|----------------|-----------|---------------------|-----------|
| 14-19 ans (B): | 12.6 p.c. | 45-64 ans (E): | 25.1 p.c. |
| 20-24 ans (C): | 10.3 p.c. | 65 ans et plus (F): | 11.0 p.c. |
| 25-44 ans (D): | 41.0 p.c. | Total (A): | 100 p.c. |

En combinant ces données et celles du tableau III, on peut, pour une population maintenue constante, se représenter les sources par âge et par sexe des accroissements et des réductions d'offre de travail, sous forme d'entrées sur le marché du travail,

1. Cf. note 1, tableau II.

ou de retraits résultant soit des changements d'attitude de la population vis-à-vis le travail, soit des transformations de structure de l'économie nationale, et donc de la demande de travail elle-même. Les résultats des calculs en question se trouvent consignés au tableau IV ci-dessous.

Tableau IV
Augmentations et réductions normales de l'offre de travail
par sexe et par catégorie d'âge, pour une population
maintenue constante, Canada, 1954-1958

| | B | C | D | E | F | A |
|-------------|--------------|--------------|--------------|--------------|-------------------|--------------------|
| | 14-19 ans | 20-24 ans | 25-44 ans | 45-64 ans | 65 ans et plus | Total ¹ |
| Hommes..... | -24,740 | -2,784 | 16,728 | 24,322 | 841 | 14,367 |
| Femmes..... | -4,691 | 4,202 | 84,058 | 101,468 | 11,220 | 196,257 |
| Total..... | -29,431 | 1,418 | 100,786 | 125,790 | 12,061 | 210,624 |

Ce tableau ne nous fournit pas une mesure exacte du phénomène: il permet de localiser les «entrées» et les «sorties» de contingents par sexe et par âge et de représenter, pour une population constante, les ordres de grandeur des phénomènes.

Ce sont, bien entendu, les individus de 25 à 65 ans qui contribuent au plus clair des phénomènes enregistrés, puisque cette catégorie d'âge représente à elle seule les trois quarts de la population de 14 et plus. Mais en même temps, on peut mesurer l'importance du mouvement de retrait de la population de moins de 20 ans, et l'ampleur du rôle joué, en sens inverse, par les personnes de plus de 45 ans, des femmes surtout.

Il reste maintenant à expliquer ces phénomènes, ce qui est loin d'être facile. Nous nous contenterons d'ailleurs de formuler ici certaines hypothèses. Devant la stagnation relative de la population active masculine et l'accroissement des contingents féminins sur le marché du travail, on est d'abord amené à évoquer l'apparition de transformation de structure de l'économie canadienne, et donc un conditionnement de l'offre de travail par la demande elle-même. Ces transformations de structure pourraient d'ailleurs présenter des aspects variés. Il peut s'agir d'abord d'une

1. Les totaux donnés ici sont tirés du tableau lui-même et diffèrent nécessairement quelque peu de ceux qu'on obtiendrait en utilisant le coefficient du tableau III.

poussée des activités de service faisant appel surtout à une main-d'oeuvre féminine. Cette transformation est en cours déjà depuis longtemps dans notre économie et s'est nettement accélérée depuis la guerre. Mais surtout, dans l'industrie manufacturière, le recours à un outillage de plus en plus automatisé peut avoir permis l'invasion de ce secteur par la main-d'oeuvre féminine, à mesure que se trouvait réduite la part faite à la force physique dans le processus de production. Enfin, il semble bien que certaines industries canadiennes aient eu à souffrir de la politique économique du gouvernement, surtout vis-à-vis la concurrence étrangère, ce qui aurait, avec les modifications techniques signalées, défavorisé la demande de la main-d'oeuvre masculine¹. L'économie canadienne aurait peut-être eu tendance au cours de la grande période de prospérité récente, à se concentrer de plus en plus sur les secteurs primaires et tertiaires, le secteur secondaire devenant lui-même dépendant de l'étranger. Par contre, l'importance des investissements dans l'exploitation primaire (minière surtout) laisserait relativement peu de place à la main-d'oeuvre masculine qui se trouverait, en tous cas, en difficulté dès que fléchirait la demande pour les produits de base.

D'un autre côté, à mesure que les années passent, il devient de plus en plus normal d'assister à un retour de la population féminine sur le marché du travail: la brusque montée des taux de natalité, dans l'après-guerre, a eu pour effet de fixer un très grand nombre de femmes au foyer. Cette vague étant maintenant passée, et les enfants nés depuis la guerre ayant de moins en moins besoin des soins constants de la mère, des contingents féminins importants doivent, d'année en année, se trouver dégagés des tâches familiales et disponibles pour le travail hors du foyer. La multiplication des services commerciaux vient d'ailleurs, en même temps, provoquer une demande de travail féminin, et libérer la femme de certaines tâches effectuées par ces services, en dehors du foyer lui-même. Ces hypothèses paraissent d'autant plus plausibles qu'il semble impossible d'expliquer le niveau élevé du chômage récent par l'affluence des femmes sur le marché du travail,

1. Cf., par exemple, la description faite par J. Delpuer, dans cette même revue, de l'état actuel de l'industrie canadienne des machines agricoles. *L'Actualité Économique*, janvier-mars, 1959, pp. 679 et suivantes.

si on ignore, naturellement, les phénomènes de substitution qui ont pu jouer à l'occasion de certaines transformations technologiques.

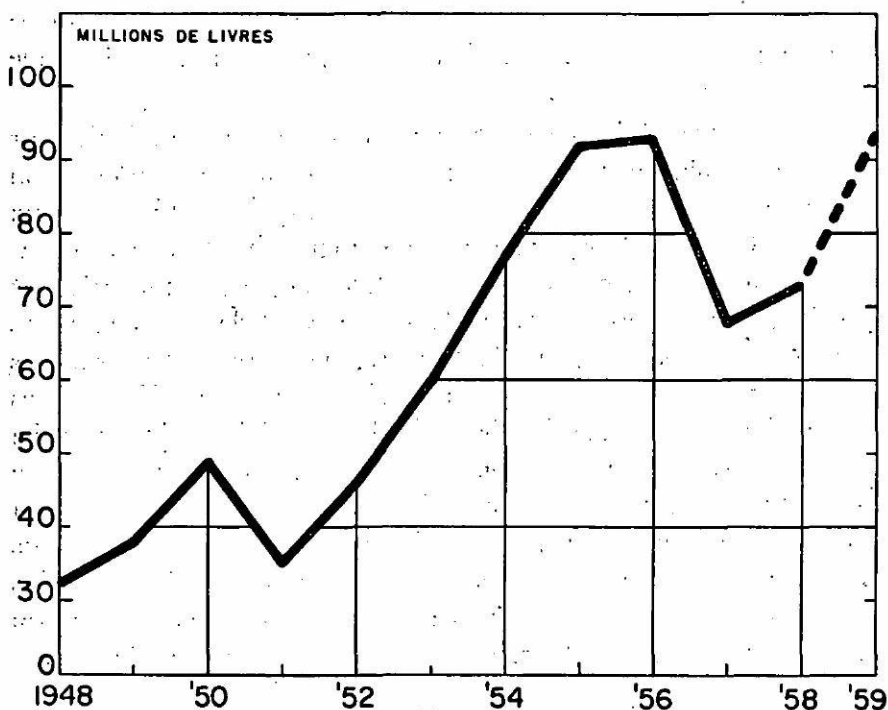
Pierre HARVEY

L'accumulation des stocks de beurre

L'augmentation des stocks de produits laitiers et, en particulier, des stocks de beurre, représente à l'heure actuelle un problème relativement sérieux. Cependant, si on le compare à celui des surplus de céréales, les surplus de blé étant les plus chroniques, l'accumulation des stocks de beurre n'est pas susceptible de troubler l'opinion. La situation de ce marché n'en demeure pas moins inquiétante, comme l'indique l'évolution des stocks mensuels moyens depuis 1948 (voir graphique).

Le plus significatif est que le rapport entre les stocks moyens mensuels et la production annuelle s'est progressivement accru

Stocks mensuels moyens de beurre de fabrique, au Canada, 1948-1958¹



1. *Stocks of Dairy and Poultry Products, 1948-1958.*

Pour 1959, il s'agit des stocks au 1^{er} janvier, et non pas de la moyenne mensuelle.